



Mon assureur a résilier mon contrat RC Décennale

Par **livio83**, le **07/12/2012 à 18:00**

[fluo]bonjour[/fluo] Moi aussi mon assureur a résilié ma RC Décennale à échéance. En faite assuré depuis 2002, nous sommes restés 9 ans sans sinistre. iL se trouve que nous avonsrneu en 2011 un sinistre assez important, qui est toujoursrnen cours. a ce jour aucune assurance ne veut m'assurerrnque faire ? merci pour votre réponse.

Par **chaber**, le **07/12/2012 à 18:45**

bonjour,rnrnvous pouvez faire des recherches sur internetrnmoteur de recherches: trouver garantie décennalern(certains courtiers que vous retrouverez reprennent même les risques résiliés)rnrnIl existe aussi la solution du Bureau Central de Tarificationrnrn<http://www.bureaucentraldetarification.com.fr/>

Par **livio83**, le **07/12/2012 à 19:13**

merci, mais sur internet tous les courtiers m'ont répondu négatif, suite à ce sinistre.rnPour ce qui est du BCT, je connais mais c'est assez longrn2 à 3 mois, pendant ce temps ?

Par **alterego**, le **07/12/2012 à 19:44**

Bonjour,

Par le BCT (je le recommande aussi) c'est long et plus cher. De plus il y a une procédure à respecter. C'est ainsi, il faut faire avec quand on n'a plus la main.

Quant aux courtiers ou agents généraux, oubliez un peu Internet, ce sont des robots qui vous répondent.

Déplacez-vous, privilégiez le contact humain, le conseil, en évitant, que vous ayez tort ou raison, de "massacrer" celui qui vous a résilié. Aucune corporation n'aime être salie.

Cordialement